

CADRE DE RÉSULTATS ONU-REDD 2021-2025

Des solutions fondées sur les forêts en réponse à l'urgence climatique

29 septembre 2020

ONU-REDD est la plateforme de connaissances et de conseil des Nations Unies qui propose des solutions à la crise climatique fondées sur les forêts. Il s'agit là d'un partenariat phare des Nations Unies composé de trois institutions, la FAO, le PNUD et le PNUE, qui travaillent de concert pour aider les pays à mettre en œuvre l'Accord de Paris, en particulier les articles 5 et 6. En collaboration avec 65 pays partenaires, l'ONU-REDD s'efforce de réduire la déforestation, de promouvoir les utilisations durables des terres et des approches coopératives internationales visant à atténuer le changement climatique, et de mobiliser des financements axés sur le climat afin d'inverser la tendance à la déforestation tropicale.

L'objectif visé du Programme ONU-REDD pour l'horizon 2030 est d'aider à obtenir des solutions fondées sur les forêts pour répondre à l'urgence climatique par la réduction des émissions carbone et par l'augmentation du piégeage du carbone à un niveau d'au moins 5 GtCO₂e par an, tel que proposé dans le Rapport spécial sur le changement climatique et les terres du GIEC (2019) et celui du PNUE sur les écarts d'émissions (2018). Dans la poursuite de cet objectif international, ONU-REDD favorisera des approches garantissant l'intégrité environnementale des réductions d'émissions de carbone afin d'encourager l'inclusion sociale dans les politiques climatiques et dégager des avantages non liés au carbone, allant de la sauvegarde de la biodiversité au soutien des moyens de subsistance locaux et à la promotion des droits des peuples autochtones.

La stratégie ONU-REDD pour la décennie 2021-2030 s'articule autour de quatre résultats interdépendants:

- 1 Obtenir des solutions fondées sur les forêts
- 2 Récompenser les solutions fondées sur les forêts
- 3 Renforcer les solutions fondées sur les forêts
- 4 Connecter les acteurs et les connaissances en faveur de solutions fondées sur les forêts

Dans ce contexte, le cadre de résultats ONU-REDD pour la période 2021-2025, présenté ci-dessous, est structuré en 12 résultats qui s'alignent sur les accords et tendances internationaux, répondent aux exigences des pays et reflètent les intérêts des donateurs. Ces résultats constituent des domaines clés regroupant les conseils stratégiques, l'assistance technique et les connaissances que l'ONU-REDD fournira aux pays et aux parties prenantes afin de faire progresser les solutions fondées sur les forêts. Ce cadre de résultats fournit une base pour les dialogues avec les donateurs, l'élaboration des programmes de travail et des budgets annuels, ainsi que pour la gestion, le suivi et la préparation de rapports liés à la mise en œuvre du Programme ONU-REDD.

Ce cadre de résultats a été conçu sur la base de plus d'une décennie d'expérience et d'enseignements acquis par l'ONU-REDD sur le lien entre le climat et les forêts aux niveaux mondial, national et communautaire. Il aligne ONU-REDD sur les principales initiatives de développement international de la prochaine décennie, pendant laquelle l'Accord de Paris sera pleinement mis en œuvre et les objectifs de développement durable devraient être atteints. Le cadre intègre des dispositions liées à la crise mondiale actuelle de la COVID-19, en articulant ONU-REDD avec une relance post-COVID-19 écologique. Le cadre de résultats a été élaboré en consultation avec diverses parties prenantes ONU-REDD depuis 2018, y compris le Comité exécutif du Programme ONU-REDD qui l'a accueilli favorablement lors de sa quatrième réunion en juin 2020.

En résumé, le cadre de résultats reflète la contribution envisagée par l'ONU-REDD au mouvement relatif aux solutions fondées sur la nature (SfN), mouvement qui a recueilli une masse critique de soutien politique lors du Sommet Action Climat de 2019. Il reconnaît les forêts comme un capital naturel unique, capable à la fois de lutter contre le changement climatique, de sauvegarder la biodiversité, d'améliorer les moyens de subsistance en milieu rural et de soutenir les modes de vie des peuples autochtones. Les forêts sont, en réalité, une solution fondée sur la nature de premier plan pour non seulement faire face à la crise climatique mais aussi pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). L'ONU-REDD aspire à dégager des solutions forestières dans le monde entier.

CADRE DE RÉSULTATS ONU-REDD 2021-2025

RÉSULTATS / PRODUITS	INTERVENTIONS INDICATIVES	CIBLES des ODD
<p>RÉSULTAT 1. SOLUTIONS FONDÉES SUR LES FORÊTS OBTENUES <i>Réductions des émissions de GES et absorptions accrues à partir des forêts, de qualité croissante (précision, certitude et permanence), obtenues à un niveau d'1 GtCO₂e par an.</i></p>		
<p>1.1 Les pays et les juridictions mettent en œuvre des plans/programmes d'investissement REDD+ pour réaliser leurs Contributions déterminées au niveau national (CDN)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la coordination et la cohérence des mesures tout en facilitant la création et la mise en œuvre de politiques transsectorielles, y compris la coordination institutionnelle, les plateformes multipartites, des stratégies et des systèmes d'incitation adaptés, afin d'intégrer REDD+ dans les secteurs moteurs de la déforestation, en particulier l'agriculture, les infrastructures rurales et les industries extractives. • Promouvoir des dispositifs de financement appropriés en vue d'une intensification des activités REDD+ (y compris, entre autres, des systèmes de transferts fiscaux, des investissements provenant des entreprises, des financements internationaux axés sur le climat, des incitations économiques, des systèmes de crédit, des PBR, etc.) en faisant appel à de multiples sources de financement (investissements publics, banques commerciales et de développement, systèmes de crédit, budgets nationaux, offices du commerce des produits de base). • Promouvoir les approches paysagères en aidant les pays à mettre en œuvre des stratégies et une planification intégrées d'utilisation des terres pour développer des économies rurales écologiques, résilientes et inclusives, en mettant l'accent sur le développement rural à faible émission de carbone au niveau du territoire et sur la sécurité alimentaire locale. • Soutenir le développement des capacités et apporter un soutien technique aux activités visant à renforcer la capacité des communautés et des organisations de producteurs à mettre en œuvre des solutions REDD+ fondées sur les forêts, tout en favorisant la résilience multidimensionnelle et la relance économique. • Soutenir la planification participative en intégrant les plans de développement des peuples autochtones et des communautés locales dans les programmes REDD+ nationaux et gouvernementaux. • Garantir les régimes fonciers et l'accès aux ressources naturelles, la compensation, l'administration ou la gouvernance foncière conformément aux Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, y compris le soutien à la gestion des forêts par les communautés et les peuples autochtones. • Aligner et tirer parti du financement REDD+ pour la relance post-COVID-19 afin de développer des économies rurales écologiques, résilientes et inclusives. • Soutenir les efforts visant à lutter contre l'exploitation forestière illégale. • Concevoir des solutions et des modalités de mise en œuvre visant à intégrer et connecter les cadres 	<p>13.2 Incorporer des mesures relatives au changement climatique dans les politiques, les stratégies et les planifications nationales.</p> <p>13.3 Améliorer les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'atténuation du changement climatique.</p> <p>15.2 Promouvoir la mise en œuvre d'une gestion durable de tous les types de forêts et mettre un terme à la déforestation.</p> <p>15/b Mobiliser des ressources pour financer la gestion durable des forêts et inciter à privilégier ce type de gestion.</p> <p>16.3 Promouvoir l'état de droit.</p> <p>16.7 Garantir des prises de décision inclusives et participatives.</p>

RÉSULTATS / PRODUITS	INTERVENTIONS INDICATIVES	CIBLES des ODD
	<p>réglementaires, les niveaux de référence, les systèmes de suivi des forêts, les registres nationaux, les flux financiers, les plans de partage des avantages et les garanties, afin d'assurer l'intégrité de la comptabilisation des réductions d'émissions à différentes échelles administratives et géographiques de mise en œuvre, y compris les approches imbriquées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer l'évaluation des stratégies grâce à une gestion adaptative et à l'amélioration itérative de la mise en œuvre de la REDD+ au moyen d'analyses des impacts socio-économiques et environnementaux, des capacités, des protocoles et des systèmes de suivi et d'évaluation. • Démontrer la faisabilité des interventions phares axées sur une zone géographique spécifique et/ou sur une thématique particulière (par exemple, la lutte dans la région du bas Mékong contre la criminalité forestière grâce à l'amélioration de la gouvernance, dans le contexte d'une nouvelle phase de l'Initiative communautaire REDD+ (CBR+)). 	
<p>1.2 Remise en état des paysages forestiers, gestion des forêts à faible émission de carbone et amélioration des stocks de carbone forestier accélérées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en place des stratégies et des plans de remise en état des paysages forestiers rentables et spatialement explicites, en accordant une importance particulière à la régénération naturelle assistée et aux écosystèmes riches en carbone. • Réunir des conditions en matière de politiques, gouvernance, capacité et financement qui favorisent l'augmentation des investissements et des activités axés sur la remise en état des paysages forestiers et la gestion forestière durable et légale. • Élaborer des normes nationales en ce qui concerne la gestion forestière durable et légale, la production et le commerce du bois, y compris la commercialisation (image de marque, usage d'outils basés sur le marché, etc.). • Soutenir les activités locales de remise en état rémunératrices pour les groupes vulnérables, notamment les peuples autochtones, les femmes et les jeunes en milieu rural: par ex. la bioénergie, le clôturage, les plantations d'enrichissement, la création et l'entretien de pépinières, les plantations sur le terrain, les plantations de restauration, les parcelles boisées, la foresterie communautaire, l'agroforesterie, le pâturage forestier et les corridors d'habitats abritant la biodiversité. • Soutenir la conception et la mise en œuvre de pratiques de gestion intégrée du feu dans la planification, le suivi et la gestion adaptative de l'agriculture et de la gestion forestière. 	<p>6.6 Protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, y compris les forêts.</p> <p>15.1 Veiller à la conservation, la remise en état et l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, en particulier des forêts.</p> <p>15.2 Remettre les forêts dégradées en état et augmenter le reboisement à l'échelle mondiale.</p>
<p>1.3 Chaînes d'approvisionnement de produits ne provenant pas de la déforestation développées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les politiques dans le but de réformer et aligner les incitations économiques visant à réduire la déforestation causée par les chaînes d'approvisionnement de produits présentant un risque pour les forêts. • Fournir des données factuelles en vue d'initiatives du secteur privé axées sur la gestion des impacts environnementaux et sociaux, nécessaires à l'élaboration de rapports concernant les chaînes d'approvisionnement de produits ne provenant pas de la déforestation. • Réorienter les capitaux publics et privés pour financer des produits ne provenant pas de la déforestation au moyen d'instruments financiers appropriés. • Inclure des normes «sans déforestation» dans les plateformes de produits aux échelles mondiale, régionale et nationale. 	<p>12.6 Encourager les entreprises à adopter des pratiques durables et à intégrer dans leurs rapports des informations au sujet de la durabilité.</p> <p>12/a Renforcer les capacités scientifiques et technologiques des pays en développement pour leur permettre de s'orienter vers des</p>

RÉSULTATS / PRODUITS	INTERVENTIONS INDICATIVES	CIBLES des ODD
	<ul style="list-style-type: none"> • Mener des initiatives, y compris des plateformes multipartites et des partenariats public-privé, pour intensifier l'engagement du secteur privé dans des chaînes d'approvisionnement «sans déforestation». • Fournir des conseils fondés sur des éléments factuels en vue de l'élaboration d'approches politiques nationales et multilatérales intéressant l'approvisionnement et la mise à disposition, dans les principaux pays et régions importateurs, de produits ne provenant pas de la déforestation. 	<p>modes de consommation et de production durables.</p> <p>17.17 Promouvoir les partenariats public-privé en faveur des ODD.</p>
<p>1.4 Mettre les pays en mesure de présenter des données précises et de haute qualité sur leurs activités, leurs facteurs d'émission, leurs émissions et leurs réductions des émissions, grâce à des systèmes de suivi bien conçus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la précision, l'intégrité environnementale et la qualité globale des résultats, en tenant compte de la complexité des contextes sociopolitiques nationaux et infranationaux. • Fournir des orientations normatives et une assistance technique pour l'amélioration continue des systèmes nationaux de suivi des forêts (SNSF) afin de produire des données de haute qualité permettant de réduire considérablement l'incertitude. • Améliorer les SNSF pour obtenir des systèmes efficaces en matière de ressources et adaptés aux besoins, et répondre aux exigences plus vastes des politiques nationales. • Aider les pays à améliorer les données spatiales de leurs systèmes de suivi des forêts afin d'assurer l'intégrité de la comptabilisation des réductions et des absorptions d'émissions de GES à différentes échelles administratives et géographiques de mise en œuvre. • Soutenir le développement, l'adoption et l'utilisation soutenue de cadres, de procédures et d'outils appropriés de comptabilisation du carbone pour la remise en état des paysages forestiers et les activités liées à l'amélioration des stocks de carbone forestier. • Adapter les systèmes de suivi des forêts afin d'éclairer les décisions politiques en s'appuyant rigoureusement sur des analyses et sur les activités passées, et en réalisant des évaluations des besoins en données pertinentes du point de vue des stratégies à mettre en place. • Faciliter l'accès des pays à des solutions techniques rentables pour améliorer l'accessibilité, la transparence et la solidité des données et informations relatives aux forêts grâce à l'initiative Open Foris (openforis.org) afin de catalyser les approches basées sur les forêts visant à atténuer le changement climatique. • Renforcer les solutions efficaces en termes de ressources pour que les pays planifient et mettent en œuvre la collecte, la gestion et l'analyse des données issues de la plateforme Open Foris existante, tout en soutenant les efforts REDD+ de mesure, notification et vérification (MNV) dans le cadre du Résultat 2. 	<p>16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes.</p> <p>16.10 Accès public à l'information.</p> <p>17.19 Pouvoir mesurer les progrès réalisés en matière de développement durable.</p>
<p>1.5 Garanties prises en compte, respectées, surveillées et signalées tout au long de la mise en œuvre des activités REDD+</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les politiques, les procédures et les capacités institutionnelles nationales et gouvernementales pour veiller à la présence et au respect des garanties tout au long de la mise en œuvre des actions REDD+ (y compris l'utilisation des bénéfices des PBR). • Améliorer le fonctionnement des systèmes d'informations sur les garanties (SIG) en renforçant les mandats, les procédures et les capacités institutionnels afin de rassembler, gérer, analyser, valider, diffuser et utiliser les informations relatives aux garanties. • Surveiller et rendre compte des améliorations progressives de la façon dont les garanties ont été prises en compte et respectées, tout au long de la mise en œuvre des actions REDD+, par le biais de résumés 	<p>1.4 Égalité des droits aux ressources économiques, à la propriété et au contrôle des terres, et aux ressources naturelles.</p> <p>5.5 Participation entière et effective des femmes à la prise de décisions.</p>

RÉSULTATS / PRODUITS	INTERVENTIONS INDICATIVES	CIBLES des ODD
	<p>des informations et d'autres modèles de rapport (nationaux/internationaux) pertinents.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer la dimension de genre dans la conception, le financement, la mise en œuvre, le suivi et l'élaboration de rapports des activités REDD+. • Veiller à ce que les efforts nationaux pour prendre en compte et respecter les garanties produisent un large éventail d'objectifs politiques environnementaux et sociaux et d'avantages non liés au carbone, en particulier une meilleure résilience écologique et des moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, l'emploi et la relance économique verte. 	<p>5/a Égalité des droits des femmes à la terre et aux ressources naturelles.</p> <p>15.9 Intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale et locale et dans les mécanismes de développement.</p>
<p>RÉSULTAT 2. SOLUTIONS FONDÉES SUR LES FORÊTS RÉCOMPENSÉES <i>Permettre la mobilisation de 5 milliards d'USD pour REDD+ à partir de systèmes de paiement basés sur les résultats (PBR), des marchés du carbone et d'autres transactions au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris.</i></p>		
<p>2.1 Accès aux paiements basés sur les résultats REDD+ mesurés, reportés et vérifiés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les pays et les juridictions à répondre aux critères d'éligibilité pour accéder aux PBR de différentes provenances (par exemple, les accords bilatéraux, le Fonds vert pour le climat (FVC), le Fonds biocarbone, le Fonds de partenariat pour le carbone forestier), en mettant l'accent sur l'intégrité environnementale et la qualité des résultats. • Informer sur la révision de programmes PBR pilotes et la conception de nouveaux programmes PBR élargis pour REDD+, en veillant à ce que les bénéficiaires des PBR soient réinvestis dans des cercles vertueux d'activités REDD+ améliorées, afin de produire des résultats de meilleure qualité. • Fournir des conseils sur les stratégies inclusives et sensibles au genre aux fins d'une utilisation équitable des bénéficiaires des PBR, en particulier en ce qui concerne les peuples autochtones, les communautés locales et les femmes en milieu rural. • Programmer les bénéficiaires des PBR, en accordant une attention particulière au renforcement de la mise en œuvre des actions REDD+ afin d'instaurer des cercles vertueux permettant d'obtenir des résultats de haute qualité en matière d'atténuation et d'accès aux paiements. 	<p>1.4 Égalité des droits aux ressources économiques.</p> <p>13/a Mobiliser 100 milliards d'USD par an destinés aux actions d'atténuation et rendre le Fonds vert pour le climat opérationnel.</p> <p>15/b Mobiliser des ressources pour financer la gestion durable des forêts et inciter à privilégier ce type de gestion.</p>
<p>2.2 Transactions sur le marché du carbone forestier facilitées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les pays à répondre aux critères d'éligibilité d'ART-TREES, à remplir la documentation requise, et à accéder aux marchés émergents du carbone (par exemple, les normes des forêts tropicales de la Californie, le régime de compensation et de réduction de carbone pour l'avion internationale (CORSIA) et les marchés volontaires) qui satisfont les dispositions actuelles et futures de l'art. 6 de l'Accord de Paris). • Mener des évaluations de l'état de préparation des marchés du carbone qui servent de base pour les stratégies nationales, les réglementations et les capacités institutionnelles, dans le but de créer des synergies entre le financement du marché du carbone, les PBR et les stratégies d'investissement du secteur privé. • Clarifier les droits liés aux titres de réductions des émissions, y compris au moyen d'analyses contextuelles des options et des implications, de dialogues avec les parties prenantes et de 	<p>17.3 Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement.</p> <p>17.17 Promouvoir les partenariats public-privé en faveur des ODD.</p>

RÉSULTATS / PRODUITS	INTERVENTIONS INDICATIVES	CIBLES des ODD
	<p>recommandations en matière de solutions juridiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir des données factuelles en vue d'initiatives de normalisation et de l'étude des marchés émergents afin de promouvoir les investissements dans les programmes REDD+. 	
<p>2.3 Investissements du secteur privé dans le carbone forestier mobilisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et connecter des entreprises privées qui, soucieuses de répondre au changement climatique dans le cadre de stratégies de transition des entreprises liées à l'atténuation du climat, se sont engagées à investir dans des solutions fondées sur les forêts à très haute intégrité environnementale et qui promeuvent l'équité sociale. • Adapter les informations relatives aux possibilités d'investissement dans les solutions fondées sur les forêts en réponse au changement climatique, afin de stimuler des investissements du secteur privé à haute intégrité environnementale qui favorisent l'inclusion sociale et la parité hommes-femmes. • Faciliter les partenariats entre les pays/juridictions et les acteurs du secteur privé pour augmenter les investissements dans les programmes REDD+ ciblés, en particulier ceux qui incluent la remise en état des forêts et l'amélioration des stocks de carbone dans le cadre de leurs activités REDD+. • Assurer le dialogue entre les développeurs de projets, les investisseurs et les gouvernements pour parvenir à une compréhension commune de leurs attentes et de leur situation concernant les investissements du secteur privé dans les solutions basées sur les forêts, en se concentrant particulièrement sur les pays et les juridictions disposant de bases politiques et institutionnelles adéquates. 	
<p>RÉSULTAT 3. SOLUTIONS FONDÉES SUR LES FORÊTS RENFORCÉES</p>		
<p><i>Plus de 15 pays améliorent considérablement la composante forestière de leurs CDN au cours du cycle 2020-2025, y compris en termes d'objectifs quantitatifs</i></p>		
<p>3.1. Mesures d'atténuation des CDN dans les secteurs de la forêt et de l'utilisation des terres évaluées, accélérées et améliorées au fil du temps</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la coordination des politiques de haut niveau et les dialogues multipartites pour l'examen, l'alignement et le renforcement des objectifs et des activités des CDN liés aux forêts. • Élaborer des plans d'action, évaluer les coûts et rechercher des possibilités de financement et d'investissement en vue de la mise en œuvre des composantes des CDN liées aux forêts et à l'utilisation des terres. • Soutenir l'expansion des forêts et de l'utilisation des terres dans le cadre des CDN, y compris l'introduction de nouvelles politiques et mesures pour la REDD+ grâce à l'amélioration des données de l'inventaire des GES. • Capitaliser sur les synergies entre le financement REDD+ (PBR, marchés du carbone) et la mise en œuvre et le renforcement des ambitions relatives aux composantes forestières des CDN. • Faciliter l'inclusion des parties prenantes dans les aspects des CDN liés aux forêts et à l'utilisation des terres, plus particulièrement dans les processus de révision et dans la préparation des plans d'action et de suivi de leur mise en œuvre. 	<p>13.2 Incorporer des mesures relatives au changement climatique dans les politiques, stratégies et la planification nationales.</p> <p>13/b Renforcer les capacités pour développer des moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face au changement climatique.</p> <p>16.7 Prise de décisions inclusive et participative.</p> <p>17.14 Renforcer la cohérence des</p>

RÉSULTATS / PRODUITS	INTERVENTIONS INDICATIVES	CIBLES des ODD
		politiques de développement durable.
RÉSULTAT 4. CONNECTER LES ACTEURS ET LES CONNAISSANCES EN FAVEUR DE SOLUTIONS FONDÉES SUR LES FORÊTS <i>Les forêts et REDD+ catalysent un mouvement mondial transformateur visant la recherche de solutions fondées sur la nature afin d'accélérer l'action climatique</i>		
<p>4.1 Les connaissances sur la façon d'élargir les activités de mise en œuvre de REDD+ sont rassemblées, gérées et diffusées afin d'accélérer l'action climatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des produits de connaissance et de communication axés sur des solutions évolutives et innovantes liées aux sujets traités par les Résultats 1-3, tels que des synthèses, des rapports et des vidéos, dans des formats accessibles aux peuples autochtones et aux communautés locales. • Mettre à disposition un référentiel en ligne et une plateforme collaborative agissant comme centre de gestion des connaissances, reliant les pays partenaires aux communautés de pratique technique et aux groupes élargis utilisant des solutions fondées sur les forêts. • Organiser des webinaires et des événements Sud-Sud, régionaux et mondiaux afin d'échanger les connaissances sur REDD+ (en lien avec les sujets traités par les Résultats 1-3) et sur les enseignements en matière de mise en œuvre de solutions fondées sur les forêts. • Valoriser les connaissances autochtones et les pratiques écologiques dans les solutions forestières. • Mettre à disposition des communautés de pratique technique les produits des Résultats 1-3 dans le but de rassembler des praticiens et des experts, capitaliser sur l'expérience et élargir les prestations. • Intégrer les principes d'inclusion sociale et de parité hommes-femmes dans les efforts de gestion des connaissances et de communication de l'ONU-REDD pour s'assurer que toutes les parties prenantes soient représentées et impliquées de façon équitable dans les activités REDD+, y compris celles issues de groupes plus marginalisés, en particulier les peuples autochtones, les communautés locales, les femmes et les jeunes. • Apporter des contributions techniques pour soutenir la mise en œuvre de la REDD+ dans le cadre de la CCNUCC. 	<p>4.7 Connaissances et compétences mises au service du développement durable.</p> <p>13.3 Sensibilisation et développement des capacités en ce qui concerne l'atténuation du changement climatique.</p> <p>17.6 Coopération internationale dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, et amélioration du partage des connaissances.</p> <p>17.9 Apporter un soutien pour assurer le renforcement des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre les ODD, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire.</p>
<p>4.2 Soutien politique et sociétal collectif aux SfN augmenté</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des raisons et des voies techniques pour intégrer les activités SfN/REDD+ et la réponse à la COVID-19 • Connecter, convoquer et renforcer les capacités des défenseurs et leaders mondiaux, des pays partenaires, des peuples autochtones, du secteur privé, de la société civile, des organisations de femmes et de jeunes, pour intensifier rapidement les ambitions et les activités relatives à la transformation systémique des SfN dans la gestion et le financement de l'utilisation des terres et des forêts. • Faciliter les dialogues entre les entreprises et les gouvernements au niveau mondial pour parvenir à une compréhension commune de leurs attentes et de leur situation concernant les marchés du carbone, la REDD+ et les investissements privés dans les SfN. 	<p>1/a Renforcement de la coopération pour le développement.</p> <p>16.8 Renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial.</p> <p>17.16 Partenariats multipartites permettant de mobiliser et de</p>

RÉSULTATS / PRODUITS	INTERVENTIONS INDICATIVES	CIBLES des ODD
	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la reconnaissance, la promotion et l'inclusion des connaissances des femmes, des hommes et des jeunes autochtones dans les SfN par le biais d'initiatives et de réseaux internationaux, y compris la collaboration avec la Plateforme des communautés locales et des peuples autochtones de la CCNUCC, l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, et les fédérations régionales de peuples autochtones • Soutenir les réseaux et initiatives SfN mondiaux et régionaux en apportant des connaissances et des pratiques fondées sur la science, éprouvées et innovantes. • Mener des campagnes mondiales et régionales ciblées de plaidoyer public pour faire progresser les SfN par tous les moyens pertinents, des réseaux sociaux et forums numériques aux plateformes nationales pour l'action climatique et aux processus de planification de développement multisectoriels. 	<p>partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières.</p> <p>17.17 Promouvoir les partenariats avec la société civile.</p>
<p>4.3 Coopération numérique et technologies de pointe déployées pour accélérer et améliorer les SfN</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les technologies de pointe et les mégadonnées dans le contexte du mouvement SfN afin d'accélérer la pratique de prise de décisions collective et l'action collaborative. • Établir et soutenir des plateformes et des processus de coopération numérique pour fournir des connaissances et des services de conseil en matière de SfN aux pays et aux parties prenantes. • Créer et faciliter des partenariats entre les réseaux SfN et les leaders technologiques pour appliquer les technologies perturbatrices en vue d'aider les institutions nationales, les parties prenantes et les entreprises à élargir les actions nationales en lien avec les SfN. • Organiser un hackathon biennal avec des acteurs de la perturbation numérique pour identifier des solutions technologiques de pointe, telles que l'intelligence artificielle, l'apprentissage machine et l'internet des objets, en vue d'accélérer le changement systémique dans la gestion et le financement de l'utilisation des terres et des forêts. • Évaluer les obstacles à la coopération numérique et à l'engagement virtuel au sein des groupes marginalisés, en particulier les peuples autochtones, les communautés locales, les femmes et les jeunes, et proposer des solutions adéquates pour améliorer leur disponibilité et leur accessibilité. 	<p>5/b Utilisation des TIC pour promouvoir l'autonomisation des femmes.</p> <p>9/c Accès aux TIC dans les pays les moins avancés.</p> <p>17.6 Renforcer la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et la coopération triangulaire, ainsi que l'accès à la technologie et à l'innovation.</p>